

COMPTE-RENDU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

01/07/21

Groupe d'Action Locale
LNCA



Le Comité de programmation LEADER s'est réuni à Bias le 1^{er} juillet 2021, à 20h.

MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS

| Collège public | | | | | | | | | |
|--------------------|-----------|---------|--------|-----|--------------------|-----------------|---------|--------|-----|
| Titulaires | | | | | Suppléants | | | | |
| Nom | Prénom | Présent | Excusé | Abs | Nom | Prénom | Présent | Excusé | Abs |
| PONS | Guy | | x | | FORTINON | Xavier | | x | |
| MAS | Muriel | x | | | PUJOS | Eliane | | x | |
| LEINER | Françoise | X | | | DELEST | Marie-France | | X | |
| GOMEZ * | Arnaud | x | | | LUCIANO | Michel | | | x |
| NAPIAS * | Gérard | x | | | GALLEA | Thierry | x | | |
| MOUHEL | Philippe | x | | | DUCOUT | Gilles | | | x |
| LARREZET | Hélène | x | | | CANTAU | Laëtitia | | x | |
| DOUSTE | Françoise | x | | | NADAU | Marie-Françoise | | | x |
| THOMAS | Sandrine | x | | | SEGAUT | Céline | x | | |
| TOTAL 9 titulaires | | | | | TOTAL 9 suppléants | | | | |

En rouge, les membres du collège public participant aux votes des projets.

Gérard NAPIAS*, Maire de Lit-et-Mixe, n'a pas participé au vote du projet « Réfection d'un lavoir ancien » et n'a pas été convié aux débats à la suite de la présentation de ce projet.

Arnaud GOMEZ*, Président du Pays Landes Nature Côte d'Argent ainsi que les membres du Comité syndical n'ont pas pris part au vote du projet portant sur l'étude mobilité du Pays LNCA et n'ont pas été conviés aux débats qui ont suivis.

| Collège privé | | | | | | | | | |
|---------------------|-----------|---------|--------|--------|---------------------|--------------|---------|--------|--------|
| Titulaires | | | | | Suppléants | | | | |
| Nom | Prénom | Présent | Excusé | Absent | Nom | Prénom | Présent | Excusé | Absent |
| MULTEAU | Mireille | x | | | VAN HEESWYCK | Patrick | | x | |
| THIZY | Bernard | x | | | SIMARD | Jean-Pascal | | | x |
| BRUNET | Jean | | | x | CHAUVIN | Adèle | | x | |
| PLANTON | Rémi | x | | | ORCUN | Deniz | | | x |
| ROUSSEL | Antoine | | x | | VOLPEI | Sandrine | | | x |
| BOUDIN | Yohann | x | | | HUGUET-AMBLARD | Valérie | | | x |
| QUILLAC | Denis | | x | | HELIES | Jean-Marc | | x | |
| DEZELLUS | Dominique | x | | | SOUBIELLE | Sandrine | | x | |
| PARANT | Cédric | | | | DUSSOUL | Sophie | | x | |
| REZEK | Stéphane | x | | | GIRARD MILLE | Michel | | | x |
| PERENNES | Alban | x | | | BERTRIN | Vincent | | | x |
| COTTIN | Arnaud | x | | | DELAGE | Marc-Olivier | | | x |
| TOTAL 12 titulaires | | | | | TOTAL 12 suppléants | | | | |

En rouge, les membres du collège privé participant aux votes des projets.

DOUBLE QUORUM RESPECTE :

- **Pour les dossiers « Réfection d'un ancien lavoir »** (Lit-et-Mixe), « **Etude mobilité** » (Pays LNCA) et « **ingénierie 2021** » (Pays LNCA) : **15 membres votants (71%** des membres ayant pouvoir de vote sont présents). Parmi ces 15 membres, **8 sont issus du collège privé (53%** des membres ayant pouvoir de vote sont issus du collège privé).
- **Pour tous les autres dossiers présentés : 16 membres votants (76%** des membres ayant pouvoir de vote sont présents. Parmi ces 16 membres, **8 sont issus du collège privé (50%** des membres ayant pouvoir de vote sont issus du collège privé).

ASSISTAIENT EGALEMENT

| Nom | Prénom | Structure |
|---------|---------|---|
| JAUBERT | Eric | Région Nouvelle Aquitaine |
| CROCHET | Cécile | Département des Landes (Excusée) |
| SEWERYN | Coralie | Pays LNCA |
| VERGORI | Aude | Pays LNCA |
| JOSUE | Mélissa | Pays LNCA |
| LAVAUD | Célia | Pays LNCA |
| TALEDEC | Marie | Pays LNCA |

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- ◆ Point sur les ressources humaines du GAL
- ◆ Modification de la composition du Comité de Programmation
- ◆ Projets pour avis de sélection :
 - Association La Callune : Parcours pédagogique
 - Lit-et-Mixe : Réfection d'un ancien lavoir
 - Saint-Michel-Escalus : Halle du partage
 - Lévignacq : Plan de référence
 - Linxe :
 - Plan de référence
 - Etude restauration église
 - Pays LNCA : Etude mobilité
- ◆ Point sur la maquette financière
- ◆ Projets pour avis de programmation
 - Ingénierie LEADER 2021
- ◆ Abandon de projets
 - Grenier de Mézos
 - Adapei
- ◆ Désengagement de FEADER
 - Piétonisation Gastes
- ◆ Informations :
 - Ré-abondement de l'enveloppe 2014-2020
 - Modification des fiches-action (pas prévu pour le moment)
 - Approche territoriale
 - LEADER 2023-2027

Table des matières

| | |
|---|----|
| MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS | 2 |
| Collège public | 2 |
| Collège privé | 2 |
| ASSISTAIENT EGALEMENT | 3 |
| RAPPEL ORDRE DU JOUR | 3 |
| RESUME DE LA SEANCE | 5 |
| SUIVI DU PROGRAMME | 7 |
| Points sur les ressources humaines du GAL | 7 |
| Modification de la composition du Comité de Programmation..... | 7 |
| SELECTION DES DOSSIERS | 7 |
| PARCOURS PEDAGOGIQUE - ASSOCIATION LA CALLUNE | 7 |
| REFECTION D’UN ANCIEN LAVOIR- COMMUNE DE LIT-ET-MIXE | 10 |
| HALLE DU PARTAGE « LA MARENSINE » - COMMUNE DE SAINT-MICHEL-ESCALUS | 11 |
| PLAN DE REFERENCE – COMMUNE DE LEVIGNACQ | 13 |
| PLAN DE REFERENCE – COMMUNE DE LINXE | 15 |
| ETUDE DE RESTAURATION DE L’EGLISE DE SAINT MARTIN - COMMUNE DE LINXE | 17 |
| ETUDE DE LA MOBILITE- PAYS LANDES NATURE COTE D’ARGENT | 19 |
| AVENANT - MAQUETTE FINANCIERE LEADER | 20 |
| PROGRAMMATION DES DOSSIERS | 21 |
| INGENIERIE LEADER 2021 | 21 |
| DOSSIERS ABANDONNES OU REJETES EN COURS D’INSTRUCTION | 22 |
| GRENIER 2.0 DE MEZOS | 22 |
| UNE EXPERIENCE EXCEPTIONNELLE POUR DES ENFANTS « EXTRA-ORDINAIRES » | 22 |
| DESENGAGEMENT DE FEADER | 22 |
| PIETONISATION DE GASTES | 22 |
| ETAPES A VENIR | 23 |

Pour avis de programmation

| Porteur de projet | Projet concerné | Montant FEADER programmé |
|-------------------|------------------------|--------------------------|
| Pays LNCA | Ingénierie LEADER 2021 | 41 816 € |

Pour avis de sélection

| Porteur de projet | Projet concerné | Montant FEADER potentiel |
|------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Association La Callune | Parcours pédagogique | 6 090€ |
| Lit-et-Mixe | Rénovation du lavoir | 11 964 € |
| Saint-Michel-Escalus | Halle du partage | 45 000 € |
| Lévignacq | Plan de référence | 10 000 € |
| Linxe | Plan de référence | 6 254 € |
| Linxe | Etude restauration église | 10 000 € |
| Pays LNCA | Etude mobilité | 20 000 € |

RESUME DE LA SEANCE

Sélection

| Numéro Osiris | Code mesure | Fiche-action concernée | Bénéficiaire | Intitulé du projet | Montant Feader | Montant total éligible | Sélection O/N | Note |
|----------------------|-------------|------------------------|---------------------------------|---|----------------|------------------------|---------------|-------------|
| En cours de création | 19.2 | 1.2 | La Callune | Création d'un parcours pédagogique à Sainte-Eulalie | 6 148€ | 14 500€ | Oui | 13.6 |
| En cours de création | 19.2 | 3.2 | Commune de Lit-et-Mixe | Réfection d'un ancien lavoir | 11 287€ | 22 574€ | Non | 10.3 |
| En cours de création | 19.2 | 2.1 | Commune de Saint-Michel-Escalus | Halle du partage Saint-Michel-Escalus | 45 000€ | 150 000€ | Oui | 13.8 |
| En cours de création | 19.2 | 2.1 | Commune de Lévignacq | Plan de référence de Lévignacq | 10 000€ | 29 400€ | Oui | 14.4 |

| | | | | | | | | |
|---------------------|------|-----|-------------------------------------|---|---------|---------|-----|------|
| RAQU190221CR0720059 | 19.2 | 3.2 | Commune de Linxe | Etude restauration de l'église Saint Martin | 6 254€ | 11 800€ | Non | 10.9 |
| RAQU190221CR0720058 | 19.2 | 2.1 | Commune de Linxe | Plan de référence de Linxe | 10 000€ | 22 650€ | Oui | 14.1 |
| RAQU190220CR0720119 | 19.2 | 1.2 | Pays Landes Nature Côte d'Argent | Etude mobilité à l'échelle du Pays LNCA | 20 000€ | 37 400€ | Oui | 14 |

Programmation

| Numéro Osiris | Code mesure (19.2-3-4) | Fiche-action concernée | Bénéficiaire | Intitulé du projet | Montant Feader | Montant total éligible | Sélection O/N | Programmation |
|----------------------|------------------------|------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|----------------|------------------------|---------------|---------------|
| En cours de création | 19.4 | 5 | Pays Landes Nature Côte d'Argent | Animation et fonctionnement 2021 | 41 816 € | 64 770 € | Oui | Oui |

Déprogrammation/sous-réalisation

| Numéro Osiris | Code mesure (19.2-3-4) | Fiche-action concernée | Bénéficiaire | Intitulé du projet | Montant Feader déprogrammé | Montant total éligible initial | Motif |
|-----------------------------|------------------------|------------------------|-------------------|-------------------------------|----------------------------|--------------------------------|--|
| RAQU1902 19CR0720 114 | 19.2 | 1.2 | Commune de Gastes | Piétonisation du centre bourg | 2 011.61€ | 30 477.64€ | Ecart entre les dépenses prévisionnelles et réalisées à la baisse en raison d'un avenant au marché |

Modification des documents de mise en œuvre

| Type de document | Nature de la modification |
|--|---|
| Annexe 2 – Eléments financiers | Ventilation de 32,62% de la maquette financière soit -42 000€ sur la fiche-action 1.1 et +42 000€ sur la fiche-action 5 devant permettre le vote de l'ingénierie LEADER 2021 avec le passage d'un avenant obligatoire (modification >30%) |
| Annexe 3 – Composition du comité de programmation | Modification des membres publics et privés du comité de programmation |

SUIVI DU PROGRAMME

La séance débute par un rappel de procédure de la notation, la grille de sélection est reprise critère par critère afin que les nouveaux membres du comité en prennent bien connaissance.

Il est rappelé qu'un projet en sélection doit obtenir une note moyenne de 12/20 pour avoir un avis de sélection favorable.

Un tour de table est effectué pour que chacun puisse se présenter.

Points sur les ressources humaines du GAL

L'équipe LEADER est au complet depuis le mois de mai :

| Animatrice LEADER | Gestionnaire LEADER (50%) |
|---------------------------------------|--|
| Marie TALEDEC (depuis le 03 mai 2021) | Aude VERGORI (depuis le 24 février 2021) |

Modification de la composition du Comité de Programmation

L'annexe 3 sur la composition du comité de programmation est présentée, il est rappelé que le GAL sera vigilant sur la présence des titulaires et qu'une absence sans motif répétée pourra donner lieu à nouveau à un changement de la composition du comité de programmation.

LES MODIFICATIONS SONT ACTEES A L'UNANIMITE

SELECTION DES DOSSIERS

Un rappel du temps imparti aux présentations des projets est apporté par le Président du Pays LNCA, Arnaud Gomez : 10 minutes de présentation, 10 minutes d'échanges avec le comité pour permettre une équité entre les porteurs de projet.

PARCOURS PEDAGOGIQUE - ASSOCIATION LA CALLUNE

Ce projet entre dans le cadre de la fiche-action 1.2 « Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux ».

Heidi RUOSS, Présidente de l'association présente le projet.

La Callune est une association (loi 1901) créée en septembre 2017 à la suite du constat d'une demande grandissante sur le secteur du nord du pays de Born pour un lieu d'apprentissage et de lien intergénérationnel proche de la nature. L'association entend créer un tiers-lieu pédagogique et environnemental porteur des valeurs de bienveillance, partage, écologie... **qui s'articulera autour d'un**

pôle pédagogique (ateliers et espace en libre accès), d'un espace de travail partagé (co-workers, travailleurs indépendants ou libéraux et autres associations), d'un espace de gratuité (cabane à dons) et d'un jardin pédagogique.

Le projet répond à une volonté de la commune, de créer au cœur du village de Sainte-Eulalie-En-Born, un **espace de lien social et intergénérationnel**.

La **situation centrale** du lieu est idéale pour un tel projet : dans une zone piétonne, en face de la ludo-médiathèque, derrière le fronton et le parc accueillant déjà une aire de jeux, un terrain multisports et une zone verte.

Cet espace s'adresse à tous : enfants, jeunes, adultes, familles, couples, familles monoparentales, aînés... Ce Tiers-Lieu hybride vient compléter l'attractivité du territoire du nord des Landes et s'inscrit dans **l'économie sociale et solidaire (ESS)**, en valorisant **l'écosystème local** et le **patrimoine landais**.

L'accès au Lieu Ressource est une priorité pour l'association :

- Accessibilité aux personnes porteuses de handicaps
- Différents tarifs de cotisations avec une participation aux ateliers en tarification libre pour les adhérents

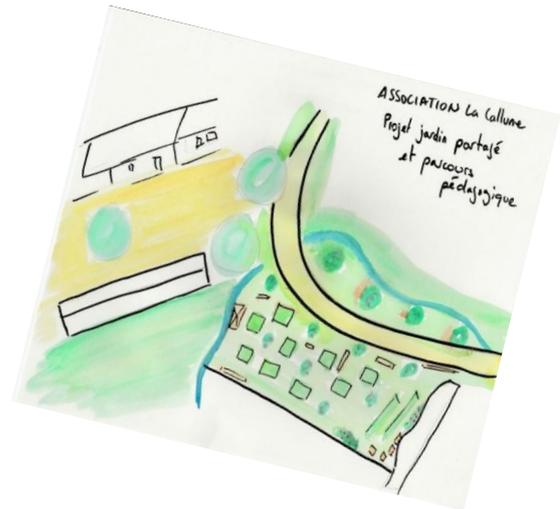
Le projet de tiers lieu est retenu dans le cadre de **l'appel à projet pour l'occupation de l'espace Tiers Lieu à Sainte-Eulalie-en-Born** : un local de 47m² et un espace extérieur

Autres démarches en cours :

- **Demande d'agrément Etablissement de Vie Social (EVS)** auprès de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
- **Accompagnement par la Coopérative des Tiers Lieux**
- **Candidature au programme LEADER**

Le parcours pédagogique :

- ◆ **Objectif** : créer du lien social et intergénérationnel autour de l'environnement et accompagner le public dans son cheminement piéton
- ◆ **Aménagement de différentes zones** : découverte des végétaux, parcours des 5 sens, parcours des senteurs, sentier nu-pieds, découverte des arbres fruitiers et arbustes nourriciers (inspiration des forêts/ jardins nourriciers)
- ◆ **Création d'un jardin « médicinal »**, avec des plantes médicinales et aromatiques, amenant les usagers à découvrir ou redécouvrir les bienfaits des plantes
- ◆ **Implantation de panneaux explicatifs** tout au long du parcours, afin d'accompagner les particuliers, les groupes scolaires ou les parascolaires au sujet de la flore et faune locale présente sur le site et aux alentours
- ◆ **Création d'un espace rucher, d'hôtels à insectes** autour de zones avec des fleurs mellifères



Plan de financement

| Dépenses | | Recettes | | |
|-------------------------|-----------------|--|-----------------|------|
| Nature | Montant (HT €) | Cofinanceurs | Montant (€) | % |
| Plantations | 3 000 € | FEADER | 6 148€ | 42 % |
| Aménagements extérieurs | 2 000€ | Budget participatif départemental ou Région NA | 5 452 € | 38 % |
| Panneaux pédagogiques | 5 000 € | Autofinancement | 2 900 € | 20 % |
| Ruches et ruchers | 1 500 € | | | |
| Aménagements intérieurs | 3 000 € | | | |
| TOTAL | 14 500 € | TOTAL | 14 500 € | |

Questions :

| Questions du comités | Réponse du porteur de projet |
|---|---|
| Est-ce sur un système de bénévolat ? | Oui, il y a actuellement 5 bénévoles actifs mais en recherche de personnes supplémentaires vivant sur la commune ou secteurs proches. |
| Y 'aura-t-il des horaires d'ouverture ? | Il y aura des horaires d'ouverture spécifiques pour l'accueil de l'espace pédagogique intérieur et pour les ateliers. Sinon en extérieur se sera un accès libre étant un circuit pédagogique ouvert à tous. |
| Qui s'occupe de l'entretien des lieux ? | L'association. |
| Qui va s'occuper du rucher ? | Ce sera un partenariat avec un apiculteur. |
| Quelle surface ? | Pas de donnée précise mais c'est environs 200 m2 en extérieur. |

| | |
|--|--|
| Qu'elle démarche a été effectuée s'il n'y a pas de budget participatif ? | La réponse du budget participatif sera donnée en novembre 2021. En cas de réponse négative, le projet sera éligible pour une aide auprès de la Région étant un projet tiers lieux. |
| Le local existe-t-il ? | Oui mais en recherche d'un lieu pour gérer la cabane à don. Ce sera dans la zone du projet. |
| Comment sera géré le budget de fonctionnement ? | La CAF va financer les charges à hauteur de 60 %. |
| Justificatif du montant pour les panneaux pédagogiques | Reste une estimation Les devis n'ont pas encore été effectués. |

LE DOSSIER EST SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 13.6/20

REFECTION D'UN ANCIEN LAVOIR- COMMUNE DE LIT-ET-MIXE

Le projet entre dans le cadre de la fiche-action 3.2 « Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire ».

Gérard NAPIAS, Maire de Lit-et-Mixe présente le projet.

Le Maire présente la nécessité de remise en état d'un ancien lavoir dans le cadre de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine historique et local.

Dans le village, il y a actuellement le musée des Traditions Landaises « Landes d'Antan » qui est un musée régulièrement visité et qui retrace les différentes époques et traditions landaises.

Ce musée permet également de faire le lien avec l'église dans la continuité de la visite du patrimoine du village. Le lavoir ferait aussi partie du circuit. L'idée est de faire une promenade sur tout le village. Ce circuit permettra de mettre en évidence, les sites, les vieux quartiers, les maisons traditionnelles d'autrefois, les parcs forestiers privés (avec l'accord des propriétaires).

Il y avait trois lavoirs dans le village mais il en reste un. C'est donc le dernier restant de la commune qui est en train de s'effondrer. Afin de l'intégrer dans le circuit, un besoin de restauration et de sécurisation des lieux est nécessaire.

Le but étant aussi de promouvoir l'histoire autour de ce Lavoir qui était un lieu où les femmes lavaient leur linge. Idée également de montrer comment les femmes travaillaient autrefois.

C'est un objectif patrimonial et culturel pour la saison estivale mais aussi à l'année pour des sorties scolaires.

Plan de financement

| Dépenses | | Recettes | | |
|-------------------------------|----------------|-----------------|----------------|-----|
| Nature | Montant (HT€) | Cofinanceurs | Montant (€) | % |
| Réfection toiture / Structure | 22 574€ | FEADER | 11 287€ | 50% |
| | | DETR | 6 772€ | 30% |
| | | Autofinancement | 4 515€ | 20% |
| TOTAL H.T | 22 574€ | TOTAL | 22 574€ | |

Gérard NAPIAS, Maire de Lit-et-Mixe ne prend pas part au vote et n'assiste pas aux débats qui suivent.

Questions :

| Questions du comités | Réponse du porteur de projet |
|--|------------------------------|
| Y a-t-il une association autour de ce projet ? | Oui, le musée d'Antan. |

LE DOSSIER N'EST PAS SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 10.3/20

HALLE DU PARTAGE « LA MARENSINE » - COMMUNE DE SAINT-MICHEL-ESCALUS

Le projet entre dans le cadre de la *fiche-action 2.1 « Soutenir les projets et de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité »*.

Didier CLAVERY, Maire de Saint-Michel-Escalus présente le projet.

La commune compte environ 300 habitants répartis entre le hameau de Saint-Michel et le bourg d'Escalus. Présence d'un arial dans le bourg face à la mairie, lieu prisé par le « Marché des producteurs Landais » et centre d'intérêt du village.

Le projet de « halle du partage » consiste à élever sur l'airial, la charpente d'une grange sur le modèle des **bergeries anciennes**, ouverte aux quatre vents. Point de départ d'un **circuit pédestre** initié par le Département, elle sera également une **halte pour de nombreux cyclotouristes**. Cet espace sera agrémenté d'un éclairage ponctuel visant à valoriser le cadre végétal naturel et d'un équipement électrique favorisant l'installation des marchands. Un soin particulier sera apporté à l'esthétique de l'ensemble dans un souci d'authenticité et d'intégration dans le site.

Deux objectifs principaux motivent la mise en place de la halle « Marensine » :

- Le souhait de **créer au cœur du village un point d'animation** de toutes les activités sur le passage stratégique des usagers, touristes, commerçants, associations, élèves...
- La volonté de **créer du lien** :
 - **Patrimonial et culturel** : expositions, théâtre de plein air ;
 - **Patrimonial et touristique** : point d'information tourisme, étape cyclotouriste, mobilier interactif ;
 - **Développement économique** : marchés de saison, circuits-courts, vide grenier ;
 - **Social** : lieu de rassemblement intergénérationnel ;

La halle « La Marensine » prévoit :

- Halle traditionnelle landaise en bois, ouverte, sur le modèle des bergeries anciennes
- Eclairage basse consommation valorisant le cadre végétal naturel
- Equipement électrique
- Aménagement paysager
- Cheminement doux piéton
- Parcours interactif de visite avec panneaux pédagogiques et mobilier en bois
- Parking à proximité



Plan de financement

| Dépenses | | Recettes | | |
|--|-----------------|------------------|-----------------|-----|
| Nature | Montant (HT€) | Cofinanceurs | Montant (€) | % |
| Maîtrise d'œuvre – Etude géotechnique - Assurance | 15 000€ | FEADER | 45 000 € | 20% |
| Gros œuvre | 35 000€ | DETR | 45 000€ | 30% |
| Charpente - couverture | 60 000€ | Région | 15 000€ | 20% |
| VRD | 12 000€ | Intercommunalité | 15 000€ | 10% |
| Eclairage – Equipement électrique | 22 000€ | Autofinancement | 30 000€ | 20% |
| Equipements des abords – espaces verts | 6 000€ | | | |
| TOTAL H.T | 150 000€ | TOTAL | 150 000€ | |

Questions :

| Questions du comités | Réponse du porteur de projet |
|--|--|
| Combien de mètre carré ? | 150 m2. |
| Est-ce un lieu pour accueillir des marchés ? | Oui tout à fait. Ça sera un centre d'intérêt pour des marchés mais aussi d'autres événements comme les vides greniers. |

LE DOSSIER EST SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 13.8/20

PLAN DE REFERENCE – COMMUNE DE LEVIGNACQ

Le projet entre dans la fiche-action 2.1 « Soutenir les projets et de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité ».

Jean-Claude CAULE, Maire de Lévignacq présente le projet.

La nouvelle équipe municipale souhaite s'engager dans une construction réfléchie, pluriannuelle et raisonnée des projets pour la commune de Lévignacq. Il paraît alors important de dresser un diagnostic à travers le plan de référence.

La commune de Lévignacq est située entre le Born et le Maransin. Le centre bourg a su préserver son charme grâce à son architecture landaise, une église classée du 19 -ème siècle et un patrimoine naturel remarquable. C'est donc une commune qui attire des visiteurs.

Il y a aussi un musée, un hôtel restaurant, une salle des fêtes qui animent ce cœur du village.

Dans le cadre de la revitalisation sociale, une épicerie à vue le jour et l'agence postale a pu réouvrir et proposer à nouveau ses services

Le plan de référence est donc vital afin de faire vivre la commune. A ce propos, le CAUE a pu faire un cahier des charges afin de le réaliser avec un bureau d'étude (bordelais).

L'objectif :

Une projection de l'avenir au niveau économique et touristique mais aussi sur les aménagements urbains sur les 6 années à venir :

- Valorisation de l'enfance et de la jeunesse du village :
 - Aménagement d'un stade municipal pour la jeunesse et des aires de jeux pour les enfants
 - Réhabilitation des écoles avec la mise en place d'activités ludiques, culturelles et associatives
- Valorisation du patrimoine et développement du tourisme avec des visites culturelles et des circuits :
 - Création des sentiers pédestres pour découvrir les airials
 - Aménagement du parvis de l'Eglise pour un lieu convivial
 - Aménagement des jardins personnalisés
 - Mise en place d'une aire de repos et de rencontre
 - Création d'une piste cyclable pour les déplacements et les visites du territoire

- Promouvoir l'histoire de la commune avec par exemple des pièces de théâtre
- Réhabilitation du château dont sa vente amènera de nombreux projets sur le territoire
- Lotissements communaux
- Accessibilité de la mairie
- Continuer à sécuriser les lieux. Lévignacq est un lieu de passage de nombreux poids lourd
- Aménagement du RD105 dans sa totalité– RD41



Plan de financement

| Dépenses | | Recettes | | |
|--------------------|-----------------|---------------------|-----------------|------|
| Nature | Montant (HT €) | Cofinanceurs | Montant (€) | % |
| Prestation externe | 29 400 € | FEADER | 10 000 € | 34 % |
| | | Autre cofinancement | 10 000 € | 34 % |
| | | Autofinancement | 9 400 € | 32 % |
| TOTAL | 29 400 € | TOTAL | 29 400 € | |

Questions :

| Questions du comités | Réponse du porteur de projet |
|--|---|
| Etant une petite commune comment allez-vous faire pour réaliser tous ces projets ? | Le plan de référence est une projection de 10, 15 à 20 années pour les générations futures. Il sera réalisé au fur et à mesure en fonction des urgences. Un plan de référence est une étude de programmation. C'est un plan indispensable même si les projets ne pourront pas tous aboutir mais permettra de dégager les priorités et des solutions pour faire de Lévignacq un village attractif. |
| Plan de financement | Intervention de la Région sur le plan de financement et les partenariats possibles pour ce projet afin de trouver le financement des cofinanceurs à hauteur de 10 000€. |

LE DOSSIER EST SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 14.4/20

PLAN DE REFERENCE – COMMUNE DE LINXE

Le projet entre dans ma fiche-action 2.1 « Soutenir les projets et de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité ».

Thierry GALLEA, Maire de Linxe, présente le projet.

La nouvelle équipe municipale souhaite s'engager dans une construction réfléchie, pluriannuelle et raisonnée des projets pour la commune de Linxe. Il paraît alors important de dresser un diagnostic à travers le plan de référence.

Malgré un plan de référence déjà existant en 2018 une mise à jour est nécessaire pour le remoderniser. Son objectif est de définir une stratégie d'actions et d'aménagement, de cibler les priorités pour tous.

La participation citoyenne est au cœur du projet. Il y a plusieurs CMC, « Commission municipale Citoyenne » en place avec 6 élus et 5 citoyens où tout le monde a le même droit de parole. Les élus et citoyens bénévoles participent à la vie de la commune et partagent leurs expertises.

L'aménagement de la commune doit être pensé globalement :

- ◆ en **bâtissant à partir de ses forces** (cœur de bourg préservé du 19^e siècle, nature au cœur du village)
- ◆ et en **renforçant les faiblesses** (mobilité, vétusté, commerces, ...)



- Des actions sur l'immobilier, la vacance de logements/commerces/bâtiments
- ★ La rénovation voire la reconquête du Patrimoine Linxois
- Le développement / la création de lieux pour tous
- Un plan de rénovation de façade dans le Centre
- Une grande réflexion sur la Mobilité et la Circulation (piétons, cyclistes, véhicules légers et plus lourds...)

Le plan de référence à différents objectifs :

- Logements,
- Sécurisation des lieux et valorisation de la mobilité pour pallier la circulation de nombreux poids-lourds et redonner des espaces dédiés aux piétons et cyclistes pour des déplacements en toute sécurité
- Développement des services et création de l'emploi,
- Rénovations énergétiques,
- Un lieu de vie avec :
 - Aménagement du parc Dufau avec des aires de jeux, un parcours fitness intergénérationnel, des terrains de pétanque
 - Marchés halles de partage,
 - Valorisation du patrimoine avec entre autres la rénovation de l'église, redonner vie au lac ensablé, le moulin ...

Plan de financement

| Dépenses | | Recettes | | |
|--------------------|----------------|-----------------|----------------|-----|
| Nature | Montant (HT€) | Cofinanceurs | Montant (€) | % |
| Prestation externe | 22 650€ | FEADER | 10 000€ | 44% |
| | | Département | -€ | |
| | | Autofinancement | 12 650€ | 56% |
| TOTAL HT | 22 650€ | TOTAL HT | 22 650€ | |

Pas de questions pour ce projet.

LE DOSSIER EST SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 14.1/20

ETUDE DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT MARTIN - COMMUNE DE LINXE

Le projet entre dans le cadre de la fiche-action 3.2 « Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire ».

Thierry GALLEA, Maire de Linxe, présente le projet.

L'Église de Saint Martin date du 13^{ème} siècle. Saint Martin est fortifié au cours de la guerre de Cent Ans et se dote d'un véritable système défensif. L'édifice est alors surélevé de cinq mètres environ. En partie haute, des ouvertures de tir disposées régulièrement assuraient la défense de la nef et de l'abside. Un chemin de ronde intérieur permettait une circulation rapide des guetteurs. Les ouvertures se présentaient alors toutes ou en partie comme d'étroites meurtrières destinées à l'arme de jet comme l'arc.

Elle a été remaniée à la fin du 15^{ème} siècle, c'est alors qu'elle reçoit un collatéral au nord. Le clocher est incendié en 1741 et reconstruit peu après. L'édifice au centre de la Commune de Linxe s'intégrant dans un cœur de bourg typique et quasi intact du 19^{ème} siècle.

L'étude de la rénovation de l'église s'intègre dans le cadre du projet de revitalisation du centre bourg de Linxe.

Dans sa délibération du 26 mars 2021, la Municipalité de Linxe sollicite Arc et Sites afin de :

- Reprendre l'historique de l'édifice
- Dresser un état des lieux
- Evaluer les travaux de rénovation et restauration de l'Église linxoise

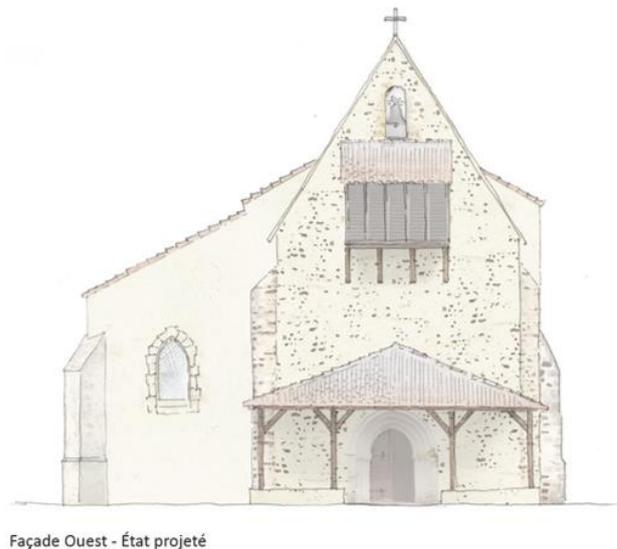
Il est également décidé de préparer le classement en vue d'une protection au titre des monuments historiques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.



Projet à venir



LINXE (40) - Église Saint-Martin



L'objectif de cette étude permettra de rénover cette église :

- En mettant en valeur sa façade
- Avec style typique romane du 13^{ème} siècle et qui sera la seule du territoire dans ce style

Cette rénovation sera originale, innovant favorisant l'attrait touristique de la commune. Le but est que les personnes viennent à Linxe et ne font pas que passer.

Plan de financement

| Dépenses | | Recettes | | |
|--------------------|----------------|-----------------|----------------|-----|
| Nature | Montant (HT€) | Cofinanceurs | Montant (€) | % |
| Prestation externe | 11 800€ | FEADER | 6 254€ | 53% |
| | | Autofinancement | 5 546€ | 47% |
| TOTAL HT | 11 800€ | TOTAL HT | 11 800€ | |

Questions :

| Questions du comités | Réponse du porteur de projet |
|--|--|
| Plan de financement – Intervention de la Région pour information | La Région intervient que sur les monuments classés ou inscrits, l'obtention du classement DRAC pourra permettre son cofinancement. |

LE DOSSIER EST N'EST PAS SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 10.9/20

ETUDE DE LA MOBILITE- PAYS LANDES NATURE COTE D'ARGENT

Cette étude entre dans le cadre de la fiche-action 1.2 « Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux ».

Coralie SEWERYN, Directrice du Pays Landes Nature Côte d'Argent présente le projet.

Cette étude est réalisée à l'échelle des 3 communautés de communes par le bureau d'étude TECURBIS et a pour ambition d'être un document stratégique de référence pour les élus du territoire.

Elle doit permettre d'amorcer une réflexion sur les enjeux liés aux questions de mobilité. Par sa dimension transversale, elle amène à définir une stratégie mobilité et un plan d'actions en abordant la mobilité dans ses différentes composantes (emploi, social, tourisme, environnement, mobilité du quotidien, ...).

Elle devra permettre de diagnostiquer le plus précisément possible, les flux, les déplacements, l'offre existante publique ou privée, les besoins en termes de mobilité du territoire mais également d'identifier les enjeux, les forces, les opportunités et les faiblesses du territoire sur la thématique de la mobilité. Le territoire disposera d'un ensemble de données actualisées, des propositions de scénarii et de fiches actions concrètes suffisamment précises pour être soumises à l'appréciation des acteurs locaux et constituer un outil efficace de mise en œuvre de solutions de mobilité répondant aux besoins du territoire (notamment une fiche dédiée à l'ingénierie à mettre en place sur le territoire).

Cette étude sera terminée en fin d'année.

Plan de financement

| Dépenses | | Recettes | | |
|--------------------|----------------|-----------------|----------------|------|
| Nature | Montant (HT €) | Cofinanceurs | Montant (€) | % |
| Prestation externe | 37 400 € | FEADER | 20 000 € | 42 % |
| | | Région NA | 9 920 € | 38 % |
| | | Autofinancement | 7 480 € | 20 % |
| TOTAL | 37 400€ | TOTAL | 37 400€ | |

Arnaud GOMEZ, Président du Pays Landes Nature Côte d'Argent ainsi que les élus du comité syndical ne prennent pas part au vote et n'assistent pas aux débats.

LE DOSSIER EST SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 14/20

AVENANT - MAQUETTE FINANCIERE LEADER

Pour rappel, une ventilation est possible entre les différentes fiches-actions dans une limite de 30 %. Au-delà, un avenant est obligatoire et doit être justifié auprès de la Région.

Par ailleurs, le montant des dépenses publiques engagées au titre de l'ingénierie du programme LEADER doit rester inférieur à 25% de la somme des dépenses engagées au titre des autres sous-mesures de la maquette financière. A ce jour le taux actuel de notre GAL est de 14,41 %.

Afin de pouvoir voter l'ingénierie 2021 du Pays une nouvelle ventilation de la maquette financière est nécessaire. Cette modification étant supérieure à 30% (32.62%) il est nécessaire de passer un avenant à la convention liant le GAL, la Région et l'Agence des services et paiements avec la ventilation suivante :

| Montant à ventiler | Fiche-action | Nom de la fiche action |
|--------------------|--------------|---|
| -42 000 € | 1.1 | Améliorer l'organisation des services sanitaires et médico-sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé |
| +42 000€ | 5 | Animation et fonctionnement du GAL Pays Landes Nature Côte d'Argent |

A noter qu'un avenant n°5 sera probablement proposé lors du prochain comité de programmation afin de permettre la programmation des projets présentés en sélection ce jour.

L'AVENANT EST VALIDE A L'UNANIMITE

PROGRAMMATION DES DOSSIERS

INGENIERIE LEADER 2021

Ce projet entre dans la fiche-action 5 « Animation et fonctionnement du GAL ».

Marie Talédec, animatrice LEADER, présente les missions de l'équipe technique du Pays :

- Mettre en œuvre le programme LEADER
- Renseigner les porteurs de projet potentiels
- Pré-instruire les demandes de subvention
- Pré-instruire les demandes de paiement
- Communiquer auprès des acteurs du territoire
- Mobiliser les membres du Groupe d'Action Locale tout au long de la programmation, en liaison avec les partenaires telle que la Région

Plan de financement

| Dépenses | | Recettes | | |
|---|----------------|-----------------|----------------|------|
| Nature | Montant (HT €) | Cofinanceurs | Montant (€) | % |
| Salaires (brut chargé) | 59 370€ | FEADER | 41 816€ | 65 % |
| Autres (communication, stagiaire, évaluation) | 5 400€ | Région NA | 10 000€ | 15 % |
| | | Autofinancement | 12 954€ | 20 % |
| TOTAL | 64 770€ | TOTAL | 64 770€ | |

Arnaud GOMEZ, Président du Pays Landes Nature Côte d'Argent ne participe pas au vote.

LE DOSSIER EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

DOSSIERS ABANDONNES OU REJETES EN COURS D'INSTRUCTION

GRENIER 2.0 DE MEZOS

Marie Talédec apporte les informations suivantes :

Les dossiers LEADER et Région n'étaient pas identiques lors de leur dépôt au niveau des plans de financement. L'autorité de gestion (Région) a ainsi émis un avis défavorable à l'instruction de ce dossier.

Deux possibilités s'offrent au porteur de projet, le Grenier de Mézos :

- Redéposer un nouveau dossier sur LEADER en faisant correspondre les plans de financement
- Abandonner le dossier sur LEADER

Un courrier lui sera adressé afin qu'il nous fasse part par écrit de sa décision.

UNE EXPERIENCE EXCEPTIONNELLE POUR DES ENFANTS « EXTRA-ORDINAIRES »

Marie Talédec explique que le porteur du projet, l'ADAPEI, souhaite abandonner le projet, du fait de la crise sanitaire.

DESENGAGEMENT DE FEADER

PIETONISATION DE GASTES

En raison de l'écart entre les dépenses prévisionnelles (133 673,86€ HT) et les dépenses réalisées (124 851€ HT) dû à un avenant passé sur les marchés publics du projet (partie arbres), un désengagement de FEADER de **2 011,61€** est à effectuer :

- Feader de départ : 30 477,64 €
- Feader final : 28 466,03 €

LE DESENGAGEMENT DE 2 011.61€ EST VOTE A L'UNANIMITE

ETAPES A VENIR

- ◆ Ré-abondement de l'enveloppe 2014-2020 : Le montant du réabonnement de l'enveloppe sera confirmé par la Région en automne 2021
- ◆ Modification des fiches-actions : à ce jour, il n'y a pas lieu de les modifier pour faire passer les projets actuels. Elles seront modifiées selon le montant de l'enveloppe supplémentaire. Cette nouvelle ventilation sera soumise au vote lors d'un comité de programmation.
- ◆ LEADER 2023-2027 pour la future candidature et qui sera lié aux projets de territoire

FIN DE LA SEANCE.

M. Arnaud GOMEZ

Président du Pays Landes Nature Côte d'argent

